

VILLE DE CHÂTEAU-RICHER



Faits saillants du rapport financier 2018



Chers contribuables et citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2018, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Si vous avez besoin d'obtenir davantage d'informations, je vous invite à vous rendre sur le site Internet de la Ville au www.chateauricher.qc.ca dans la section « Greffe » afin de visionner la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 3 juin 2019 durant laquelle une présentation de ce rapport a été faite par le vérificateur, monsieur Pierre Racine. Il sera également possible de consulter ledit rapport dans la section « Finance ».

Jean Robitaille
Maire de Château-Richer
Le 3 juin 2019

Rapport financier 2018

Les états financiers au 31 décembre 2018 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 5 715 868 \$ pour cet exercice financier.

Les différentes dépenses de la Ville ont totalisé, avant affectation, la somme de 5 791 346 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc...) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2018 un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de l'ordre de 252 284 \$.

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers 2018 ont été audités par monsieur Pierre Racine, en date du 11 avril 2019. Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur externe a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Château-Richer.

Suite à la réalisation de son mandat, l'auditeur externe, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Château-Richer et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public».

Traitement des élus

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Toutefois, par souci de transparence, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2018, était la suivante :

- Le maire a reçu un montant de 38 720 \$ incluant une allocation de dépenses au montant de 12 906,48 \$, la rémunération **totale** pour les six conseillers était fixée à 77 440 \$. L'allocation de dépenses pour l'ensemble du conseil, incluant le maire, a été de 38 720 \$.
- En outre, le maire a reçu, à titre de membre du conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré, une rémunération au montant de 7 806.84 \$ et une allocation de dépenses au montant de 3 688.52 \$.

Le 1^{er} avril 2019, le conseil municipal a adopté un règlement afin que les modifications législatives, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019, aient le moins d'impact possible sur la rémunération des élus. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2019, l'allocation de dépenses des élus doit être incluse dans le calcul de leurs revenus annuels aux fins du calcul de l'impôt fédéral.

VILLE DE CHÂTEAU-RICHER
EXTRAITS DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE FINANCIER
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Réel Année 2018 \$	%
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		
Taxes	4 709 703	82.4
Compensation tenant lieu de taxes	49 029	0.9
Subventions de fonctionnement	221 055	3.9
Services rendus	223 750	3.9
Imposition de droits	200 054	3.5
Amendes et pénalités	38 642	0.7
Intérêts	54 821	1.0
Autres revenus	218 814	3.8
Total des revenus de fonctionnement	5 715 868	100 %
DÉPENSES		
Administration générale	1 048 608	18.1
Sécurité publique	712 927	12.3
Transport	1 419 000	24.5
Hygiène du milieu	1 081 320	18.7
Santé et bien-être	1 657	.03
Aménagement, urbanisme et développement	236 974	4.1
Loisirs et culture	499 820	8.6
Frais de financement	726 816	12.6
Activités d'investissement	64 224	1.1
Total des dépenses	5 791 346	100 %
Déficit avant affectations	-75 478	
Affectations		
Du surplus non affecté	295 000	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	19 065	
Réserves financières	13 697	
Total des affectations	327 762	
Surplus de fonctionnement à des fins fiscales	252 284	
Population	4 021	
Endettement total net à long terme	9 657 685 \$	
Partie à la charge de la Ville	5 497 312 \$	
Partie à la charge du Gouvernement	4 160 373 \$	